

## Une nouvelle étape dans l'Europe sociale !

La présidence belge du Conseil de l'Union européenne vient clôturer la législature 2019-2024 avec une déclaration en soutien au Socle européen des droits sociaux (SEDS), signée par l'intégralité des interlocuteurs sociaux européens (à l'exception de BusinessEurope), par la grande majorité des Etats membres de l'UE ou encore par les institutions de l'UE dont le Comité Economique et Social Européen. Cette déclaration marque une nouvelle étape dans l'Europe sociale, tout en y intégrant quelques victoires clés issues des batailles syndicales européennes auxquelles a contribué FO : des salaires minimums à l'égalité salariale en passant par les travailleurs de plateforme.

Cette déclaration reprend une large partie des points défendus dans le manifeste de la Confédération Européenne des Syndicats, fruit du programme d'action 2023-2027 adopté en mai dernier, ou encore dans le cahier revendicatif FO pour les élections européennes de 2024 et l'agenda stratégique de l'UE 2024-2029. Elle reconnaît également le rôle du dialogue social et de la négociation collective dans l'avancée d'une Europe plus sociale, sans toutefois s'engager formellement sur des initiatives précises. Elle trace la route pour de futures avancées législatives au niveau de l'UE, pour la santé et sécurité au travail.

FO appelle désormais les institutions de l'Union Européenne et les Etats membres de l'UE à la cohérence. Ils ne peuvent pas s'engager davantage pour une Europe sociale, pour une Europe des travailleurs, et mettre en œuvre un agenda européen et national à ses antipodes, y compris dans le cadre de la gouvernance économique de l'UE. FO accueille positivement les références au rôle de l'OIT.

Contact :

**Branislav RUGANI**  
Secrétaire confédéral

**Secteur International  
Europe**

✉ [brugani](mailto:brugani)

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 07.81.16.76.85

Paris, le 17 avril 2024